



Retransmissions publiques des matchs de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019™
Reprise du signal des chaînes du Groupe TF1
Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019™
Vendredi 7 juin – Dimanche 7 juillet 2019

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une autorisation de retransmission de match(s) de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019™ en public, le contractant s'engage à reprendre le signal des chaînes du Groupe TF1 sous les conditions suivantes :

- **Pour le 1^{er} tour** (Ce Tour se compose de six groupes de 4 équipes, qui sont disputés selon une formule de championnat)

La retransmission doit prendre effet à l'heure de la prise d'antenne sur TF1. Dès lors, le signal devra être opéré en continu, avec le son, ce jusqu'au moment où TF1 rendra l'antenne à la fin de la rencontre. L'image et le son devront donc être repris sans altération, suppression, ajout ou modification.

Les éléments visuels et sonores ne pourront en aucun cas être utilisés de manière indépendante du reste du signal.

Aucune association de marque ne pourra être acceptée sur ou autour des écrans indépendamment des éléments officiels.

Aucune opération commerciale parallèle ne pourra être mise en place entre le début et la fin de la prise d'antenne (exemple : diffusion de spots promotionnels).

- **Dans le cadre des matchs à élimination directe** (2^{ème} tour + match pour la troisième place)

Les dispositions précitées pour le 1^{er} tour s'appliquent également, que ce soit sur la reprise du signal (sans altération, suppression, ajout ou modification), l'absence d'association avec l'évènement et/ou l'absence d'opérations commerciales en parallèle.

Les matchs sont susceptibles de connaître des prolongations et ou des séances de tirs au but. Dans ce cas, le signal doit également être repris en continu, jusqu'au moment où TF1 rend l'antenne, après avoir pris connaissance de la nation victorieuse.



➤ **Dans le cadre de la diffusion de la finale,**

Les dispositions précitées pour le 1^{er} tour s'appliquent également, que ce soit sur la reprise du signal (sans altération, suppression, ajout ou modification), l'absence d'association avec l'évènement et/ou l'absence d'opérations commerciales en parallèle.

La retransmission doit avoir lieu dans les conditions évoquées ci-dessus et prendre fin au moment où TF1 rendra l'antenne à l'issue de la remise de la coupe.

